

qu'ils n'avaient pas la moindre idée des lourdes mises de fonds que doivent faire les artisans pour acheter les outils nécessaires à l'exercice de leur profession.

Par exemple, monsieur l'Orateur, un mécanicien de premier ordre—je parle d'un mécanicien parce que j'en connais bien la mécanique—dans un garage où on répare les automobiles doit investir jusqu'à \$2,000 de son propre argent pour se procurer les outils nécessaires avant même d'obtenir un emploi. Il doit aussi continuer à dépenser pour entretenir ses outils. Il doit remplacer les outils brisés à ses propres frais et remplacer ceux qui sont usés ou qui ne servent plus parce que la conception de la machinerie a changé. Cela peut facilement coûter \$500 par année.

Actuellement, on parle beaucoup de productivité. Il faut la rattacher directement à l'adresse de l'artisan et aux outils appropriés dont il dispose. Si nous nous intéressons vraiment à la productivité d'une large tranche de notre population, demandons-nous ce que nous faisons, à titre de gouvernement, de société, pour encourager l'amélioration de ces éléments essentiels que sont l'adresse et l'outilage. Notre contribution est peut-être acceptable dans le domaine de la formation mais, quand il s'agit d'équipement et d'outils complexes, la loi actuelle de l'impôt sur le revenu n'offre absolument aucun encouragement ni aucun stimulant.

• (5.10 p.m.)

Je termine en disant que je considère comme une grave injustice qu'une personne, n'utilisant chaque jour pour son travail que ses deux mains et quelques grades universitaires, que nous lui avons assurés collectivement comme contribuables, ait droit, en vertu de la loi de l'impôt sur le revenu, aux mêmes exemptions que l'ouvrier obligé de fournir les outils et le matériel nécessaires à son travail, non exigés dans les autres métiers ou professions libérales. Que ces règlements à la loi de l'impôt sur le revenu aient été établis de façon délibérée ou par inadvertance, peu importe; ce qui compte, c'est de faire disparaître cette injustice au plus tôt. Je prie tous les représentants d'appuyer avec moi le projet de résolution à l'étude.

**M. Barney Danson (York-Nord):** Monsieur l'Orateur, j'ai écouté avec un vif intérêt le discours du député de Vegreville (M. Mazankowski), lequel m'a semblé un apport utile à l'étude du Livre blanc sur les réformes fiscales. Comme membre de ce comité, je signale que nous avons interrogé les fonctionnaires du ministère des Finances à ce sujet; on traite

de cette question, comme le député le sait, aux pages 18 et 19 du Livre blanc, aux articles 2.10 à 2.15, mais surtout à l'article 2.13.

Comme le signalait le député, il est difficile d'établir des distinctions précises dans ce domaine. Au comité l'autre jour, nous avons discuté assez longuement pour savoir si ce montant était équitable. Aucun d'entre nous ne le trouvait vraiment équitable, je pense, et aucun d'entre nous ne pouvait en arriver à un régime fiscal vraiment juste; mais comme dans bien des cas, c'était la façon la plus pratique et la plus réaliste que nous puissions imaginer. J'ai appris, non sans intérêt, je l'avoue—car cela me dépasse—que le prix de ces outils pouvait atteindre \$1,000 ou davantage. Ceux d'entre nous qui font partie du comité devraient songer à ce genre de choses.

Il y a encore d'autres injustices. Je pense qu'en examinant cette disposition, nous devrions songer au travailleur qui utilise des outils ou des vêtements spéciaux, ou de sécurité. D'autre part, tous les employés pourraient se réclamer de cette disposition, même la secrétaire du député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) qui demanderait à aller chez le coiffeur afin de paraître plus jolie encore.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Le député pourrait également en bénéficier, qu'il ait ou non à fournir des outils.

**M. Danson:** On peut tout faire quand on a les outils. Cependant, la sollicitude du député pour le travailleur m'aurait paru de meilleur aloi s'il n'avait pas jugé nécessaire d'enrober cet avis de motion d'une critique du Livre blanc et surtout de prétendre qu'un tel programme allait tuer l'initiative et nous transformer tous en esclaves de l'État. Ce que l'on souhaite ici, dans l'espoir d'aboutir à une certaine équité, c'est de donner à chacun d'entre nous les mêmes possibilités de nous développer et de prospérer, de bâtir une économie dynamique et florissante, ce qui constituerait une base économique et fiscale susceptible d'assurer à chacun les avantages sociaux auxquels tous les Canadiens ont droit.

Prétendre que les médecins seront désormais des employés de l'État est, selon moi, une incroyable exagération. Cela montre ce qui arrive lorsque les gens déclarent qu'ils préconisent une réforme fiscale, et que celle-ci devrait être encouragée. Certains prétendent qu'il suffit pour cela d'un avis de motion, que nous n'avons pas besoin de réforme fiscale pour redresser les injustices dans notre droit fiscal. Tous les partis affirment qu'ils y croient, mais la plupart d'entre eux n'ont aucune solution de rechange à proposer, ou des solutions d'une futilité ridicule.